

**CHARTRE DES BONNES PRATIQUES POUR UNE MEILLEURE
QUALITE DES RECOLTES D'ETE
RESPECTANT L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE
PENDANT LES PERIODES DE MOISSONS ESTIVALES
EN PAYS DE LA LOIRE – Récolte 2026**

Les organisations professionnels* proposent :

« Le battage et la collecte seront suspendues chaque jour, de préférence entre 03h00 et 07h00, si les prévisions météorologiques et hygrométriques restent favorables pour récolter les jours suivants et que le risque d'incendie est limité en journée. »

« En cas de canicule ou de forte chaleur, il est recommandé d'éviter de travailler entre 15h00 et 20h00 pour le bien des personnes et du matériel ainsi que de la qualité des récoltes. »

La charte a pour objectif d'organiser et de préserver au mieux la collecte des grains au regard du contexte climatique et dans le respect de la réglementation du travail qui vise à préserver la santé et la sécurité des femmes et des hommes.

** Cet engagement est pris par les organisations professionnelles représentant les activités de production et de collecte au sein du comité régional des céréales des Pays de la Loire (syndicats de producteurs, NégoA des pays de la Loire, la Coopération Agricole Ouest des pays de la Loire) ainsi que les organisations de travaux agricoles invitées à cette concertation (Entrepreneurs des Territoires des Pays de la Loire et CUMA des Pays de la Loire).*

L'engagement est lancé pour la campagne 2026.